MANUEL DU MICROENTREPRENEUR

GUIDE POUR DEVENIR UN MEI

FGV

Sommaire

- Présentation 2
- Les avantages à devenir MEI 3
- Critères pour devenir MEI et aide(s) du Sebrae 5
  - Conditions à remplir pour devenir MEI 5
  - Aide de SEBRAE 6
- Documents requis pour devenir MEI 7
  - Documents d´identité brésiliens 7
  - Reçu de transmission 8
  - Déclaration de domicile 9
- Comment devenir MEI 10
  - Démarches à suivre sur le site Internet du portail des entrepreneurs 10
  - Responsabilités du MEI 13
- Message final 15
- Annexes - Modèle de Rapport Mensuel 16

Présentation

Ce manuel est le résultat d'une initiative de FGV+ en partenariat avec Cáritas RJ. Son principal objectif est d'informer les réfugiés sur les démarches à suivre pour devenir un micro-entrepreneur individuel (MEI). Seront présentées, dans un langage simple et direct, les démarches de l'ensemble du processus, des avantages de devenir un MEI, jusqu'à l'exposition des responsabilités de l'entrepreneur. Nous espérons, grâce à ce manuel, les aider à créer ses entreprises et à conquérir de nouvelles opportunités au Brésil.

Cordialement, l'équipe FGV+

FGV +

pares caritas·rj

Qu'est-ce qu´un MEI?

Le micro-entrepreneur individuel (MEI) est une catégorie de travailleur indépendant réglementée par la loi. Ainsi, devenir un MEI signifie être capable de diriger de petites entreprises de manière formelle par l´obtention d´un CNPJ (Registre National des Entités Légales). Le MEI exerce des activités économiques sans contrat de travail, c'est-à-dire sans employeur dont l'entrepreneur doit suivre les ordres et sans contrat formel, ce qui offre une plus grande liberté et moins de bureaucratie au travailleur. En outre, par rapport au travail informel - qui n'est pas réglementé par la loi - le MEI présente une série d'avantages et de garanties, tels que ceux qui seront énumérés en détails ci-dessous.

Avantages

- Faible coût pour créer l'entreprise: le MEI n'a pas besoin de payer pour avoir un permis - autorisation gouvernementale - ou pour s'inscrire sur le portail des entrepreneurs (point 4);

- Couverture de la sécurité sociale: le MEI participe à un programme social gouvernemental, qui garantit un revenu minimum aux travailleurs dans certaines situations, comme en cas de maladie, de maternité et de retraite (point 4.2);

- Le MEI peut déclarer au maximum un employé, toutefois cette embauche se fait avec des coûts réduits: paiement de seulement 3% de la sécurité sociale et 8% de FGTS du salaire minimum par mois;

- Déclaration unique: le MEI n'a besoin de déclarer la facturation de son entreprise qu'une fois par an. Cette déclaration doit être faite auprès du gouvernement par l´imposition Simples Nacional. Ainsi, le MEI est exonéré d'impôts fédéraux (impôt sur le revenu, PIS, Cofins, IPI et CSLL);

- Les MEIs peuvent se regrouper pour former un groupe (consortium) afin de réaliser ensemble de gros achats. Ceci est avantageux, car comme le volume acheté est plus important, les micro-entrepreneurs peuvent obtenir des avantages, tels que des prix moins chers et des conditions de paiement avantageuses;

- Le MEI a accès à des conseils comptables gratuits lors de son inscription et à l'option SIMEI (système simplifié de perception des impôts), ainsi qu'à un premier relevé annuel simplifié. Il existe un certain nombre de cabinets comptables disponibles pour fournir ces conseils dans le cadre du processus de déclaration.

- Accès à des cours de planification d'entreprise pour autonomiser les entrepreneurs et les rendre plus aptes à développer leurs entreprises. Ces cours sont disponibles gratuitement sur le site Web du Portail SEBRAE, offerts en ligne et par des conférences en présentiel.

- Le MEI est un travailleur réglementé par la loi complémentaire n°. 128, de 2008, qui garantit la protection du gouvernement et une plus grande sécurité pour le fonctionnement de l'entreprise.

- Il est possible d'avoir à la fois une déclaration du MEI et une carte de travail - un document qui formalise les droits de travail et devoirs entre l'employé et l'employeur - qui permet à l'employé d'être entrepreneur uniquement pendant son temps libre.

- Registre National des Entités Juridiques (CNPJ): le MEI est déclaré auprès du Registre National des Entités Juridiques (CNPJ) et peut ainsi émettre des factures, ouvrir un compte bancaire d'entreprise et avoir accès à des lignes de crédit spécifiques (prêts).

- Le MEI peut participer à des appels d'offres publics, c'est-à-dire vendre des produits et fournir des services au gouvernement, et il est exempté de la comptabilité et de l'enquête annuelle sur les bilans, comptables et financiers, et les résultats économiques.

2. Critères pour devenir MEI

2.1. Conditions à remplir pour devenir MEI

Si l'entrepreneur individuel veut démarrer, ou a déjà un emploi qui rapporte jusqu'à R$ 81 000,00 par an, il peut devenir MEI. Cependant, il existe certaines restrictions: l'entrepreneur ne participe pas en tant que partenaire, administrateur ou propriétaire d'une autre entreprise et ne peut embaucher qu'un employé au maximum. En outre, il doit exercer l'une des activités listées et accessibles via ce lien : "http://www.portaldoempreendedor.gov.br/temas/quero-ser/formalize-se/atividades-permitidas", s´inscrivant à une activité principale et jusqu'à 15 activités secondaires. Enfin, il est nécessaire que l'entrepreneur soit âgé d'au moins 18 ans ou émancipé légalement.

2.2. Aide(s) du SEBRAE

La SEBRAE, une entité privée à but non-lucratif, fournit gratuitement des conseils tant pour le processus de formalisation du MEI que pour permettre à l'entrepreneur de gérer sa propre entreprise. La consultation du site web de la SEBRAE (www.sebrae.com.br) n'est pas un critère pour devenir un MEI, mais elle est très utile en cas de doutes sur la formalisation effective de ce processus - comme les critères nécessaires pour devenir un MEI - ou sur la manière de développer une activité entrepreneuriale. Il est également possible de s'inscrire pour recevoir plus d'informations.

Dans le portail Business Ideas de SEBRAE, vous pouvez aussi trouver une analyse détaillée de plus de 350 idées commerciales, offrant un aperçu de chaque entreprise, pour vous aider à choisir celle qui correspond le mieux à ce que vous recherchez. La recherche par chaque activité peut être effectuée par secteurs ou en tapant directement le nom de l'activité dans la zone de recherche. Si vous ne savez toujours pas dans quel domaine vous voulez travailler, le site présente les idées les plus populaires.

Ensuite, le site Web explique à quoi ressemble le marché de la consommation pour cette activité; il présente des recommandations sur les lieux où exercer l'activité et sur la façon de structurer le lieu de travail; il précise les exigences légales et spécifiques pour que cette activité soit réglementée par la législation brésilienne; et vous aide à réfléchir à la façon d'organiser votre personnel. N'oubliez pas: pour être MEI, vous ne pouvez avoir qu'un seul employé, pour un total de deux employés - vous et la personne embauchée.

Se trouvent également sur ce site des chapitres sur l'équipement nécessaire, les matières premières et les marchandises, l'organisation du processus de production, l'automatisation (lorsque vous avez besoin de technologie) et les canaux de distribution. Le site propose aussi un débat axé sur l'économie et la finance, traitant des investissements, du fonds de roulement (le montant financier que l'entreprise doit maintenir pour assurer le flux des affaires), des coûts, de la diversification et de la valeur ajoutée (lorsque vous proposez des produits et services complémentaires se différenciant de la concurrence et donc attirant un public plus large).

Le site vous explique également comment divulguer vos événements et où vous pouvez les organiser, en plus d'élargir votre réseau de contacts dans l'industrie. En outre, il donne des explications à propos de l ´imposition et la fiscalité impliquées par l'entreprise choisie. Le site aide également dans la partie la plus technique, en apportant des entités liées à l'activité choisie, des normes techniques et un glossaire. Dans les derniers chapitres, il présente des conseils pour négocier, les caractéristiques nécessaires à l'entrepreneur qui souhaite exercer cette activité et une bibliographie complémentaire pour obtenir plus d'informations.

3. Documents requis

3.1. Documents d´identité brésiliens

Pour devenir MEI, il est nécessaire, dans un premier temps, d´avoir un document d´identité brésilienne. Dans le cas d´immigrés et de réfugiés, les documents qui servent à cette finalité sont :

a) Document Provisoire de Registre National Migratoire (RNE)(Protocole de Refugié)

b) Carte de Registre National Migratoire (CRNM ou RNE)

c) Protocole Provisoire Carte de Registre National Migratoire (CRNM ou RNE)

3.2. Comment obtenir le reçu de transmission de la DIPRF

Pour vous inscrire en tant que MEI, vous devez d'abord avoir soumis la déclaration de revenus en tant que particulier (DIPRF). Il s'agit d'une condition pour obtenir le CNPJ (National Register of Legal Entities), un processus essentiel pour devenir MEI. Il est n effet nécessaire de présenter un accusé de réception de la DIRPF (Déclaration de revenus des particuliers), qui confirme que cette déclaration a été faite antérieurement.

La déclaration des impôts sur les revenues doit être annuellement faite sur le site du fisc (Receita Federal), dont le programme peut être télechargé sur le lien suivant :

https://receita.economia.gov.br/interface/cidadao/irpf/2020/download

Toutes les personnes qui ont reçu des revenus imposables au-dessus de R$ 28.559,70 l´année précédente devront réaliser cette procédure. Sur ce programme, on doit déclaré tous les revenues, biens et droits ainsi que les paiements effectués (qui peuvent être déduits) de l´année précédente. Les étapes de cette procédure peuvent être visualisées sur le lien suivant :

https://investnews.com.br/economia/imposto-de-renda-2020-veja-o-passo-a-passo-para-fazer-a-declaracao/

Vous pouvez obtenir ce reçu de deux manières. La première consiste à le retirer immédiatement après avoir effectué le DIPRF. C'est simple: sur le site Web du Revenu fédéral, un code numérique à 12 chiffres, qui correspond au reçu d'impôt, est généré dès que la déclaration est finalisée.

L´autre manière consiste à télécharger le reçu ultérieurement en procédant comme suit:

A- Accédez au site Web de l'IRS: www.receita.economia.gov.br
B – Cliquez sur l'onglet consultation (e-CAC), dans la quatrième option de la colonne “Acesso rápido” (Accès rapide).

B.1 – Avec le certificat numérique, il suffit de cliquer directement sur “Acessar” (Accéder)

B.2 – Sans ce certificat, cliquez sur “gerar código” (générer le code). Avec ce code, il vous suffit de revenir au début du site et de cliquer sur "Acessar".

C – En cliquant sur l'onglet “Acessar”, il est possible de se connecter sur la page de déclaration de l'utilisateur. Sur cette page, cliquez sur “declarações e demonstrativos”.
D – Dans cet onglet, cliquez sur “Extrato de processamento da DIPRF”.
E – Enfin, il sera possible de consulter le reçu du DIRPF. Il est même possible aussi d'émettre un nouveau document avec cette déclaration.

3.3. Comment effectuer la déclaration de domicile

Le micro-entrepreneur individuel, dans son processus de formalisation, a l'intention d'ouvrir une entreprise. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer la déclaration de domicile, afin que cette entreprise, représentée par le MEI, ait un siège social. L'adresse déclarée peut être l'adresse de l'entreprise ou l'adresse du domicile du micro-entrepreneur.

La déclaration sera faite au cours des démarches de formalisation sur le site Web de Portal do Empreendedor (point 4). Pour cette procédure, vous aurez besoin d´un justificatif de domicile, comme une facture de services publics ou de consommation d'eau. Vous pouvez aussi faire une déclaration de résidence, en utilisant le document prévu par la loi fédérale 7.115, qui doit être imprimé et signé par le déclarant.

4. Comment devenir MEI

4.1. Démarches à suivre sur le site Internet du portail des entrepreneurs

Comment devenir MEI?

1. Préparez les documents suivants:

- Données personnelles : Déclaration d'impôt sur le revenu (pour les étrangers), coordonnées et adresse du domicile. Les Brésiliens peuvent utiliser le RG ou le titre d'électeur.
- Données de votre entreprise: type d'activité économique exercée, Mode d'opération et lieu où l'entreprise est exercée.

2. Accédez au portail des entrepreneurs, activez le service de formalisation MEI en cliquant sur "Quero Ser" (je veux être), puis cliquez sur "Formaliza-se" ou "gov.br". Cette inscription permettra aux citoyens, d'avoir accès aux différents services publics numériques, sans avoir à se déplacer, à imprimer ou à authentifier les documents, et d´éviter les files d´attente.

Attention! Vous serez dirigé vers la page d'inscription de gov.br

a. Si vous vous êtes inscrit sur gov.br : informez le CPF enregistré et le mot de passe;

Obs: La validation du compte GovBR est obligatoire pour accéder au formulaire de formalisation MEI

b. Si vous ne l'avez pas, cliquez sur l'option “Fazer Cadastro” (s'inscrire).

- S'inscrire sur le gov.br

- Remplissez vos données personnelles: ID, titre d'électeur ou déclaration de revenus, coordonnées et adresse du domicile.

À cette étape, un identifiant et un mot de passe doivent être créés pour s´inscrire comme MEI, . Dans le cas où vous possédez quelques “selos de confiabilidade” sur Brasil Cidadão, vous pouvez les utiliser pour effectuer votre inscription.

3. 3. Prêt! Maintenant que le nom d'utilisateur et le mot de passe ont été créés, revenez au portail des entrepreneurs pour continuer votre d'inscription en tant que MEI.

A. Cliquez sur le bouton "Formalize-se" (Effectuez votre formalisation), disponible sur le portail des entrepreneurs;

B. Sur la page qui s'ouvre, entrez les détails de votre compte gov.br.

C. Autorisez l'accès à vos données via le portail Entrepreneur - Espace utilisateur REDESIM;

Si demandé, indiquez le numéro de reçu de votre déclaration de revenus ou de votre inscription électorale;

4. Maintenant, il est temps pour vous d'entrer le nom de votre entreprise. Cochez les activités que vous allez effectuer, parmi celles autorisées pour le MEI (voir annexes) et indiquez comme occupation principale celle que vous exercerez le plus. Indiquez également où vous allez travailler: à la maison, à une adresse professionnelle, en tant que vendeur ambulant, de porte-à-porte, via Internet, entre autres. N'oubliez pas que l'inclusion d'une activité principale et jusqu'à 15 autres activités secondaires est autorisée.

Astuce: Pour choisir le nom de votre entreprise, connaissez votre public cible, réfléchissez si le nom est innovant, s'il n'est pas lié à une mode passagère et évitez d'être trop régional. Tout cela, combiné à des stratégies d'identité visuelle et de marketing, contribue grandement au succès de l'entreprise.

5. Entrez le code postal de votre adresse personnelle et le code postal où votre entreprise opèrera.

6. Lisez attentivement tout le contenu, en particulier les déclarations obligatoires au MEI, vérifiez toutes les options. Vous avez maintenant accès au certificat de condition du micro-entrepreneur individuel, qui contient votre CNPJ, votre inscription à la chambre de commerce et la licence commerciale provisoire. Si vous avez des questions à propos de votre statut de MEI, contactez la SEBRAE

Attention! Après avoir terminé l´inscription et sa formalisation, il est temps d'imprimer et de sauvegarder les documents nécessaires pour certifier votre inscription et la maintenir à jour.

1) Certificat d'état individuel de micro-entrepreneur: le document qui prouve que vous êtes MEI.

2) DAS (Documento de arrecadação simples nacional - Simple National Collection Document): il s'agit du document de paiement de la cotisation mensuelle due par le MEI. Vous avez la possibilité de payer par prélèvement automatique ou par paiement en ligne.

3) Rapport mensuel des revenus bruts (un pour chaque mois): il n'est pas obligatoire, mais le modèle d'enregistrement des revenus mensuels est important pour vous aider à faire le relevé annuel simplifié (DASN).

Le seul processus qui devra être effectué en dehors du portail des entrepreneurs est d'obtenir une facture. La facture fait foi de la vente d'un produit ou d'un service. Le MEI n'a pas besoin d'émettre de facture lorsque l'utilisateur final est un particulier, mais il doit présenter une note lorsque le destinataire du bien ou du service est une autre entreprise. L'élément suivant vous apprendra comment obtenir une facture.

4.2. Responsabilités du MEI

Enfin, après avoir terminé le processus de formalisation, il faut se rappeler que l'entrepreneur devra encourir des frais déterminés et assumer certaines responsabilités:

A. Coûts après formalisation

Une fois l'inscription effectuée, le MEI devra assumer les frais suivants:

1. Contribuer au système de protection sociale, dont le total est de 5% sur la valeur du salaire minimum. La protection sociale est un bénéfice offert au MEI, mais se paiement est obligatoire. Pour vérifier le salaire minimum actuel et calculer le montant exact de cette cotisation, rendez-vous sur "www.contabeis.com.br/tabelas/salario-minimo/".

2. Payer un impôt de R$ 1,00 (ICMS) à l´Etat pour les activités industrielles, de commerce et de transport de cargaisons entre états et un autre de R$ 5,00 (ISS) aux communes, pour les activités de Prestation de Services et de Transport Municipal.

B. Fonctions

1. L'entrepreneur doit enregistrer, sur une base mensuelle, sous une forme simplifiée, le total de ses revenues. Pour ce faire, il doit imprimer et remplir chaque mois le rapport mensuel sur les recettes brutes, selon le modèle figurant en annexe.

2. Payer les impôts dans les délais : le paiement du DAS peut être fait en ligne, par débit automatique, à la banque ou dans un établissement nommé“casas lotéricas”, jusqu´au 20éme jour de chaque mois, en décalant au jour ouvrable suivant s´il s´agit d´un week-end ou d´un jour de congé.

3. Remettre annuellement la DASN-SIMEI: chaque année, le MEI doit déclarer la valeur de la facturation de l´année précédente grâce à la Declaração Anual Simplificada (DASN). Elle peut être remplie par le MEI lui-même, jusqu´au dernier jour du mois de mai de chaque année, sur le Portail de l´Entrepreneur.

4. Émettre les notes fiscales aux personnes juridiques et conserver les notes fiscales d´achat et de vente.

Recherchez le Bureau des Finances d´Etat - pour les activités de vente et / ou les services de transport inter-municipaux et interétatiques) ou la municipalité - pour les activités fournissant des services et / ou des services de transport municipal - pour demander l'autorisation d'impression des factures - AIDF.

Une fois l'autorisation obtenue, faites confectionner des carnets (blocs) de factures. Le MEI peut demander aux Bureaux des Finances d´Etat et municipal d'émettre une facture séparée, imprimée ou électronique, chaque fois que cela est nécessaire, si l'émission des reçus des notes fiscales n'a pas été autorisée.

Message final

Vous êtes prêt! Une fois que vous avez terminé toutes les étapes présentées, vous êtes probablement prêt à entreprendre. Développer sa propre entreprise n'est pas facile: cela demande beaucoup d'étude, de résilience et de volonté. Par conséquent, nous vous encourageons autant que possible à utiliser les informations - et les sources d'informations - présentées dans ce manuel. N'oubliez pas: devenir MEI est une avancée importante pour ceux qui veulent développer leur propre entreprise et son succès sera le résultat de la préparation effectuée.

Annexe - Modèle de rapport mensuel

RAPPORT MENSUEL SUR LE REVENU BRUT	
CNPJ:	
Entrepreneur individuel:	
Période de calcul:	
REVENU MENSUEL BRUT - REVENTE DE MARCHANDISES (COMMERCE)	
I- Revente de marchandises avec dispense de délivrance d'un document fiscal	R$
II- Revente de marchandises avec document fiscal délivré	R$
III- Recettes totales provenant de la revente de marchandises (I+II)	R$

Annexe - Modèle de rapport mensuel

REVENU MENSUEL BRUT - VENTE DE PRODUITS INDUSTRIALISÉS (INDUSTRIE)	
IV- Vente de produits industrialisés sans besoin de délivrer un document fiscall	R$
V – Vente de produits industrialisés avec document fiscal délivré	R$
VI – Recettes totales provenant de la vente de produits transformés (IV + V)	R$
REVENU MENSUEL BRUT - PRESTATION DE SERVICES	
VII – Produits des services rendus avec dispense de délivrance des documents fiscaux	R$
VIII – Recettes des services rendus avec délivrance d'un document fiscal	R$
IX – Recettes totales des services rendus (VII + VIII)	R$

Annexe - Modèle de rapport mensuel

X - Grand total des revenus bruts du mois (III + VI + IX)	R$
SIGNATURE DE L'ENTREPRENEUR:	LIEU ET DATE:

ANNEXÉS À CE RAPPORT:

- Documents fiscaux prouvant l'entrée de biens et de services pris en compte pour la période;

- Les factures relatives aux opérations ou prestations réalisées, éventuellement émises.

2020